CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

UD FO 37

REVUE DE PRESSE

Semaine 35 du 26 au 31 août 2019

PATRONAT

Roux de Bézieux : ne pas augmenter l'âge de départ à la retraite, c'est « mentir par omission ».

Le Figaro avec AFP

Interrogé sur la réforme des retraites, le président du Medef a exprimé sa surprise après les nouvelles annonces du Président de la République dimanche.

Le président du Medef Geoffroy Roux de Bézieux a estimé ce mardi sur France Inter que faire l'économie d'un relèvement de l'âge du départ à la retraite revenait à « mentir par omission aux Français ». Interrogé sur sa réaction face à la proposition d'Emmanuel Macron d'une refonte du système de retraites sur la base d'une durée de cotisation plutôt que d'un relèvement de l'âge de départ, il a déclaré avoir été surpris par cette annonce « on a passé 18 mois de concertation avec le haut-commissaire Delevoye (...) et là le Président au détour d'une interview, chamboule un peu tout ». Entre l'allongement de la durée de cotisation et le relèvement de l'âge de départ, le président du Medef a affirmé qu'«il faut faire les deux».

Le Medef dépoussière sa grand-messe annuelle

28/08/2019, AFP/ Tribune/ Parisien/ échos/ Le fig. Eco.

Pour la première fois, l'université d'été de l'organisation patronale se déroulera sur l'hippodrome de Longchamp. Avec des invités hétéroclites, comme des Gilets jaunes ou un chef indien d'Amazonie.

Nouveau nom, LIVE. "No(s) Futur(s)", c'est le titre un peu inattendu de l'Université d'été du Medef cette année.

Nouveau site et une liste d'invités hétéroclite. Cette année, l'université d'été du Medef qui débute ce mercredi jusqu'à jeudi soir à l'hippodrome de Paris Longchamp subit un grand lifting.

Signe du changement d'ère commencé par Geoffroy Roux de Bézieux, à la tête du mouvement depuis l'été 2018, le raout estival des patrons, rebaptisé « La Rencontre des entrepreneurs de France », plie bagage de son site historique de Jouy-en-Josas (Yvelines) où elle était domiciliée depuis 20 ans, sur la pelouse de la prestigieuse école de commerce HEC.

Direction l'hippodrome de Longchamp (Hauts-de-Seine). « HEC, c'était loin de Paris et très connoté la grande économie un peu blingbling. On cherchait un endroit facile d'accès en métro qui puisse attirer des chefs d'entreprise de province plus facilement », décrypte Eric Berger, au Medef Ile-de-France.

Les participants parleront ce mercredi et jeudi climat, inégalités, populisme et avenir du capitalisme grands débats de société et en plein débat sur la réforme des retraites.

Nicolas Sarkozy, invité de dernière minute

Et à l'affiche, **des invités de renom** de tous horizons comme **le secrétaire général de la CFDT Laurent Berger**, **le ministre de l'Economie Bruno le Maire, l'avocat Éric Dupond-Moretti ou**

encore le chef indien d'Amazonie Almir Narayamoga Surui et la porte-parole du mouvement des Gilets jaunes Jacline Mouraud. Invité de dernière minute, l'ancien président Nicolas **Sarkozy dédicacera le 29 août au matin son livre « Passions »** après avoir disserté sur les grands enjeux internationaux.

« En interne, nous avons eu **des débats assez animés sur la liste des invités**. Il y a eu cette année **la volonté de faire venir des gens différents comme des représentants des Gilets jaunes et ça n'a pas plu à tout le monde.** Ce rendez-vous ne doit pas être là pour faire le buzz médiatique, mais plutôt pour élever le débat ! », déplore un membre du Medef.

En juin dernier, le président du Medef Geoffroy Roux de Bézieux avait essuyé sa première grande salve de critiques lorsque le nom de Marion Maréchal Le Pen avait été évoqué pour participer à un débat sur le populisme. Devant la levée de boucliers, il avait rapidement fait machine arrière.

Un événement plus vert

Sur le fond du programme, nulle grande révolution à l'horizon. Comme au festival d'Avignon, il y aura donc un « in » et un « off » avec une multitude de conférences et de rendez-vous en petit comité.

Patrons et personnalités de tous poils débattront pendant deux jours de l'avenir du capitalisme, de l'enjeu climatique dans le monde de l'entreprise ou encore de « l'équilibre entre égalité et inégalités » à l'occasion de grandes conférences plénières et de nombreux ateliers, speed Learning ou hackathons.

Le président du Medef veut "redonner du dynamisme" à l'événement, par un "retour aux sources", avec des débats à la fois ouverts et contradictoires. Les patrons sont invités à "se préoccuper de questions qui touchent à la société en France et à l'international et qui n'affectent peut-être pas déjà quotidiennement leur business mais l'impacteront dans les années à venir**". Liberté et égalité, ces deux valeurs sont-elles encore compatibles dans le nouvel ordre économique international ?**

« On peut en tous cas parier que le rendez-vous attirera plus de monde que d'habitude ! », prédit Roland Héguy, président de l'UMIH qui représente la branche « hôtellerie et restauration ».

La grand-messe des patrons se veut aussi écoresponsable, avec des stands en bois réutilisable, des gobelets en cartons… et plus aucun système de climatisation. « Nous voulons réutiliser le même matériel d'année en année », explique-t-on au Medef. L'organisation patronale fera donc des économies, mais a aussi convié cette année davantage de monde. L'entrée s'effectue toujours sur invitation et moyennant un ticket d'entrée de 250 euros et 90 euros pour les adhérents.

Si la majorité des entrepreneurs lors de La REF -le nouveau nom de l'université du Medef qui s'est tenue mercredi et jeudi- **est satisfaite de l'action du chef de l'État, quelques voix discordantes commencent à se faire entendre.**

Suppression de l'impôt sur la fortune, élargissement du statut de micro-entrepreneur, baisse de l'impôt sur les sociétés… À mi-parcours, une majorité des mesures prises par Emmanuel Macron depuis le début de son quinquennat favorise les entrepreneurs. L'optimisme face aux mesures et aux comportements du chef de l'État n'est cependant pas partagé par tous. Si certains trouvent leur compte dans les mesures mises en place par l'exécutif, pour d'autres, les promesses de campagne ne sont pas au rendez-vous. «Il y a une vraie différence entre l'apparence et la réalité. Le candidat était très prometteur, avec une vraie volonté de changer les choses, de faire bouger les lignes.

A l'université d'été les patrons pointent les difficultés de recrutement

Interrogés aux rencontres des entrepreneurs de France, les patrons disent avoir toutes les peines du monde à embaucher. En particulier dans l'industrie qui pâtit d'une mauvaise image, et qui ne détruit plus d'emplois depuis fin 2017. Ses effectifs ont augmenté de 10.000 personnes au premier semestre, selon l'Insee.

Pôle emploi passe à la vitesse supérieure

L'opérateur public va augmenter d'un quart ses effectifs de « conseillers entreprises », soit un millier en plus, d'ici au 1 er janvier 2020. Leur mission : trouver un candidat pour toute offre d'emploi non pourvue au bout de 30 jours. Ils seront remplacés par autant de CDD dont le recrutement sur trois ans a été promis lors de l'annonce de la réforme de l'assurance-chômage.

Retraites : Macron préfère un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge de départ.

AFP- 26 août 2019 à 22h15

Le chef de l'Etat a indiqué que "rien n'est décidé" sur la question d'une éventuelle modification de l'âge pivot de départ à la retraite, mais lui préfère un débat sur la durée de cotisation.

Interviewé à l'issue du G7 à Biarritz, Emmanuel Macron a affiché sa préférence, dans le projet de refonte du système des retraites, pour un calcul des droits à la retraite lié à la **durée de cotisation plutôt qu'à l'âge de départ.**

Pour "que ce soit juste en termes de cotisations (...), je préfère qu'on trouve un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge", a plaidé le président de la République sur *France 2*, "car **si vous avez un accord sur la durée, si vous commencez plus tard, vous finissez plus tard,** et quand vous commencez plus tôt vous partez plus tôt". "Je veux que cette réforme incarne un changement de méthode", a-t-il poursuivi : "On va la construire tous ensemble cette réforme".

"Il y a certaines professions qui (si on fait les choses mécaniquement) seraient lésées : infirmières, aides-soignants, enseignants", a souligné le chef de l'Etat, selon qui "il n'y aura pas de réforme des retraites tant qu'on n'aura pas bâti une vraie transformation de ces professions". **"Rien n'est décidé"** a-t-il martelé. "Nous entamons une réforme en profondeur donc pour moi les enjeux sont plus importants que ça", estime-t-il.

L'âge de départ à la retraite concentre une grande partie des débats autour du futur "système universel" des retraites prévu pour 2025. Le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye, qui a rendu ses préconisations mi-juillet, a préconisé jusqu'à présent un "taux plein" à l'âge "pivot" de 64 ans. Une phase de concertation autour du rapport Delevoye doit désormais s'ouvrir. Les partenaires sociaux seront ainsi reçus à Matignon les 5 et 6 septembre.

"Nous devons travailler plus", estime Bruno Le Maire

AFP- le mardi 27 août 2019

Invité de LCI mardi, le ministre de l'Économie a estimé qu'il était nécessaire de travailler plus, à tous les étages de la société.
Sur le plateau de LCI, le ministre de l'Économie est venu poser les jalons de la future réforme des retraites, qu'il souhaite "juste et acceptée par les Français. Vous ne passerez en force sur rien.

C'est la réalité de notre démocratie et c'est une bonne réalité".
S'il souhaite éviter le conflit social, Bruno Le Maire insiste sur la nécessité du changement. "Nous devons tous, collectivement, travailler plus". Une augmentation de la charge de travail qui ne doit pas concerner que les retraites. "D'abord en baissant le chômage, ensuite en permettant aux jeunes de rentrer plus facilement sur le marché du travail et en permettant tous ceux qui ont plus de cinquante ans, qui peuvent être licenciés, de retrouver un travail."

Pour Bruno Le Maire, l'emploi chez les seniors doit être facilité. "On ne profite pas de leur expérience, on dit qu'ils coûtent trop cher. On ne veut pas redonner un emploi facilement. C'est l'une des questions majeures de la société française. Nous vieillissons, et nous n'utilisons pas assez les compétences de ceux qui ont plus de 50 ans. Ça doit faire partie de notre réflexion."

Lundi 26 août, Emmanuel Macron est revenu sur le projet de texte, présenté par Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire en charge de la réforme des retraites. Le président de la République a clairement indiqué sa préférence pour une réforme du nombre d'annuités plutôt que de l'âge de départ à la retraite.

Une sortie qui a étonné chez les patrons, notamment Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef, interrogé par France Inter. "On est quand même un peu surpris. (...) Sur le fond, il faut dire la vérité : il faut faire les deux. On aura une impasse financière en 2025 et il faudra augmenter le nombre d'annuités pour arriver à 43 années. Mais on ne fera pas l'économie de l'âge. C'est mentir par omission aux Français que de ne pas le dire", a-t-il averti.

Réforme des retraites : Philippe promet de tenir le calendrier prévu.

30août 19 les échos

Le Premier ministre a assuré ce vendredi que le projet de loi sur la réforme des retraites sera présenté au Parlement « dans les mois qui viennent », ajoutant qu'il préciserait le calendrier à l'issue de ses réunions avec les partenaires sociaux les 5 et 6 septembre. La concertation citoyenne pourrait s'étaler sur un an, peut-être « un peu moins », avait estimé un peu plus tôt Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics. Recherche du consensus ! → en annexe

EMPLOI

Le nombre d'emplois à pourvoir atteint des records. 26 août 19 les échos

Le taux d'emplois vacants, c'est-à-dire de postes à pourvoir, dans les entreprises de plus de 10 salariés augmente trimestre après trimestre, de manière corrélée avec la baisse du taux de chômage. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cet indicateur ne dit rien en revanche des difficultés de recrutement.

Le Brexit, la guerre commerciale américano-chinoise ou la probable récession allemande finiront peut-être par rattraper la France. En attendant, le marché du travail reste porteur malgré une croissance mollassonne. C'est ce que montre la dernière statistique provisoire du ministère du Travail sur le taux d'emplois vacants dans les entreprises de plus de 10 salariés. A près de 1,4 %, ce taux est en hausse continue trimestre après trimestre au point d'atteindre un record. Mieux, il est deux fois plus élevé qu'avant le déclenchement de la crise de 2008 même si la comparaison mérite d'être nuancée.

Les entreprises ont bien créé... un million d'emplois en 5 ans. 28/08/2019 Fig. Eco.

Depuis 2014, l'ex-président du MEDEF : Gattaz, est raillé pour avoir assuré que mettre en œuvre une réelle politique de l'offre permettrait de créer un million d'emplois en 5 ans. À quelques mois de l'échéance, force est de constater -chiffres à l'appui- qu'il avait raison et que sa prévision risque même d'être dépassée...

➡ **Sans commentaire**

ECONOMIE

Les dividendes versés dans le monde atteignent un montant record 26 août 2019 Le Monde

En Europe, les entreprises françaises font partie des sociétés les plus généreuses envers leurs actionnaires, selon l'étude de l'observatoire de la société de gestion Janus Henderson.

Le montant est historique. Les 1 200 plus grandes entreprises cotées mondiales ont versé, pour la période avril-juin, quelque 513,8 milliards de dollars (463 milliards d'euros) de dividendes à leurs actionnaires, soit une progression de 1,1 %, selon l'étude publiée, lundi 19 août, par l'observatoire de la société de gestion Janus Henderson.

Sur l'ensemble de 2019, ces groupes devraient distribuer à leurs actionnaires un montant record, estimé à 1 430 milliards de dollars. Reste que le deuxième trimestre est particulièrement significatif, car sept sociétés sur dix versent leurs dividendes à cette période de l'année.

« Ce niveau reflète d'excellents résultats financiers en 2018, analyse Ben Lofthouse, responsable des gestions actions chez Janus Henderson. Cependant, on observe un ralentissement de la croissance des dividendes, qui peut s'expliquer par une plus grande prudence des entreprises avec la décélération de l'économie mondiale. »

« L'heure de la stabilisation »

L'an dernier, les dividendes avaient fait un bond de 14,3 % sur ce même deuxième trimestre. « Après la crise, les entreprises ont d'abord amélioré leurs résultats financiers. Puis, dans un second temps, cela s'est traduit par le versement des dividendes, ce qui explique les fortes croissances, rappelle M. Lofthouse. Aujourd'hui, c'est l'heure de la stabilisation, même si c'est bien plus fort que l'inflation. »

Les sociétés sont particulièrement prudentes sur le Vieux Continent. Les dividendes y ont même chuté de 5,3 % sur ce trimestre. « La croissance de l'Europe a été à la traîne par rapport au reste du monde au cours des dernières années (…), du fait, notamment, de la faiblesse de l'euro », relève l'observatoire. Tous les pays européens ne sont néanmoins pas logés à la même enseigne.

La France a connu une croissance de 3,1 %. « De loin, le plus grand payeur de dividendes en Europe, elle a vu leurs montants atteindre 51 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre, un nouveau niveau historique », assure l'étude. Les trois quarts des sociétés françaises prises en compte par l'étude ont augmenté leurs versements par rapport à l'an dernier. Seul EDF les a baissés.

« Au détriment des salaires »

Pour Pascal Quiry, professeur à HEC et coauteur du Vernimmen, la bible de la finance d'entreprise, ce n'est pas une surprise : « La capitalisation des grandes entreprises françaises est bien supérieure à celles des allemandes, en Europe. De ce fait, il n'est pas étonnant qu'elles dégagent, en volume, le plus de dividendes. »

Parmi les groupes les plus généreux figurent Total, Sanofi, BNP Paribas, LVMH, Hermès, Kering ou L'Oréal. Selon La Lettre Vernimmen, les entreprises du CAC 40 ont reversé, en 2018, 46 % de leurs bénéfices à leurs actionnaires, sans pour autant renoncer à leurs investissements.

En revanche, en Allemagne, les dividendes ont chuté de 10,7 %. Les groupes automobiles ou chimiques ont vu leurs activités pénalisées par les guerres commerciales ou les scandales sanitaires.

Ces données font grincer les organisations altermondialistes qui participent, cette semaine, au « contre-sommet » du G7. Elles illustrent « les politiques qu'il faut transformer aujourd'hui pour financer l'intérêt général plutôt que rémunérer les actionnaires », a confié à l'AFP Maxime Combes, membre d'Attac. « Les pays du G7 mettent en place des politiques qui favorisent le versement de dividendes, notamment au détriment des salaires », déplore, pour sa part, Quentin Parrinello, de l'association Oxfam France.

Petit rappel : **La famille Walton, propriétaire de Walmart, gagne 4 millions par heure** En comparaison, un employé moyen de leur entreprise gagne, lui, 11 dollars par heure.

La France, championne des dividendes en Europe. 26 août, 2019 Myeurope

Les prévisions sur un ralentissement de la croissance en Europe s'amoncellent, pourtant les entreprises françaises courtisent leurs actionnaires avec des montants record.

L'Europe pourrait connaître sa deuxième récession de la décennie et Financial News estime que les risques sont à hauteur de 70% alors même que les États-Unis pourraient être affectés dès l'année prochaine : "Les cinq grandes économies européennes sont toutes distraites par leurs propres problèmes. Aucune politique en faveur de la croissance n'émerge dans ces pays".

Avec un PIB à 0,1% au dernier trimestre, l'Allemagne est fragilisée, tandis que le Brexit continue d'inquiéter les marchés, sans oublier l'instabilité politique en Italie. Pourtant, **malgré le ralentissement de l'économie mondiale, le montant des dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires dans le monde** a atteint un record au deuxième trimestre 2019 avec 513,8 milliards de dollars. **Et la France est la nation la plus généreuse en Europe.**

51 milliards de dollars

Dans une Europe touchée par la décélération de l'économie mondiale, **la France est de loin le plus grand payeur de dividendes en Europe, avec une progression de 3,1% à 51 milliards de dollars.** Même la région Asie-Pacifique, hors Japon, fait moins bien avec une baisse de 2,9% à 43,2 milliards de dollars.

Une générosité qui favorise les plus riches : **l'année dernière, près de 260.000 Français sont devenus millionnaires,** soit l'équivalent de la ville de Bordeaux. Le nombre total de millionnaires français s'établissait alors à 2,14 millions de personnes. **Une telle progression fait de la France le deuxième pays au monde le plus attractif pour les millionnaires.** Les États-Unis étant loin devant avec 878.000 nouveaux millionnaires.

G7 : 34 multinationales promettent de s'attaquer aux inégalités, les ONG sceptiques. 26/08/2019,

34 multinationales, pesant au total plus de 1.000 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel, ont rejoint une coalition qui vise à regrouper et renforcer les efforts déployés pour lutter contre les inégalités. Des ONG doutent de la sincérité de ces engagements. |

Alors que le sommet international présidé par la France se termine ce lundi 26 août**, 34 multinationales qui emploient plus de trois millions de personnes** et réalisent un chiffre d'affaires de plus 1.000 milliards de dollars **ont signé une déclaration dans laquelle elles s'engagent "à prendre des mesures concrètes pour veiller à ce que les fruits de la croissance économique soient plus largement partagés".** Au moment où la mondialisation est largement contestée et que les mouvements populistes gagnent du terrain, les grandes entreprises tentent de redorer leur image.

À moins de 48 heures de l'université du Medef qui doit se tenir à l'hippodrome de Longchamp, le patronat avance ses pions.

"Dans beaucoup des pays du G7, l'effritement des classes moyennes, qui sont la fondation de l'économie de marché, doit être une alerte car il est démontré qu'au-delà d'un certain seuil, les inégalités pèsent sur l'économie", indique Emmanuel Faber, le PDG de Danone, cité dans un communiqué jeudi soir. Ce n'est donc pas "une question d'idéologie", mais "de réalisme", qui "appelle à une action collective et inclusive, de la part des gouvernements et des entreprises", explique-t-il. Derrière cet exercice de communication, la réalité est parfois plus complexe rappellent certaines ONG qui mettent parfois en doute l'engagement de ces groupes.

Un programme sur trois ans

Lors d'une réunion au palais de l'Elysée vendredi dernier, plusieurs dirigeants d'entreprises sont venus présenter l'initiative "business for inclusive growth" devant le chef d'Etat Emmanuel Macron. Présidée par le groupe Danone, cette coalition doit développer un programme sur trois ans, coordonné par l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Selon le communiqué diffusé par l'institution internationale basée à Paris, trois objectifs doivent être poursuivis dans les années à venir :

- Développer les débouchés offerts aux populations défavorisées et sous-représentées au moyen de programmes de formation et de reconversion.

- Promouvoir la diversité au sein des conseils d'administration et des organes de direction des entreprises.

- **Lutter contre les inégalités dans les chaînes d'approvisionnement.**

Outre ces priorités, l'OCDE a précisé qu'elle allait mettre en place un incubateur de projets public-privé. "Il permettra aux entreprises d'accéder aux dernières recherches sur l'action publique, afin de les aider à lancer et développer des projets, à réaliser des évaluations d'impact", explique l'institution planétaire. Cette structure devrait être à la fois financée par les pays du G7 réunis sur la côte basque et des bailleurs de fonds privés. **Dans un communiqué publié ce week-end, le groupe BPCE (*), qui se revendique "leader du microcrédit personnel et professionnel en France", a précisé qu'il rejoignait ce collectif d'entreprises**. Parmi les autres groupes figurent **des mastodontes de la banque et de la finance internationale** (Goldman Sachs) ou de **la chimie (BASF).**

La transparence sur les écarts de salaires réclamée par les ONG

Après cette prise de position des grands groupes, quelques organisations non-gouvernementales n'ont pas tardé à réagir pour réclamer notamment plus de transparence sur les salaires dans les entreprises. Le bureau français de l'ONG Oxfam a notamment appelé ce lundi matin le président français à concrétiser ses paroles.

"Assez tergiversé, nous ne pouvons pas tout le temps prendre pour excuse l'inaction de nos partenaires. Emmanuel Macron doit enfin traduire ses discours en actes et prendre des mesures fortes pour lutter contre les inégalités en France : dès la fin de cette année, il faut établir la transparence sur les écarts de salaires, mettre en place une nouvelle fiscalité sur la fortune des plus riches". Sa directrice Cécile Duflot a notamment rappelé que "les écarts de salaires dans les grandes entreprises sont de plus en plus vertigineux".

(*) **Parmi les autres signataires figurent Accenture, Agropur, AXA, BASF, BNP Paribas, CareCentrix, Cogeco, Crédit Agricole, Danone, Edelman, Engie, GIN group, Goldman Sachs, Henkel, Ingka Group, JPMorgan, Keurig Dr Pepper, Johnson&Johnson, Kering, Legal&General, L'Oréal, Mars, Renault, Ricoh, Schneider Electric, Sodexo, Suez, TIAA, Unilever, Veolia, Virgin et Ylva.**

France : la croissance révisée à la hausse au second trimestre. 29 août 2019 La Tribune

La croissance économique a atteint 0,3% en France au deuxième trimestre, un chiffre légèrement plus élevé que ce qui avait été initialement annoncé (0,2%), selon une deuxième estimation publiée jeudi par l'Insee. Sur l'année, le pouvoir d'achat progresserait de 2,3%, du jamais-vu depuis douze ans.

L'économie française a fait légèrement mieux que prévu. Selon les derniers chiffres de l'Insee publiés ce jeudi 29 août, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,3% entre avril et juin, au même rythme que pour le premier trimestre. L'organisme public précise avoir revu à la hausse sa première estimation de 0,1 point. Ces résultats confortent les objectifs du gouvernement qui table désormais sur

une croissance de 1,4% pour cette année contre 1,7% l'année dernière. Avec ces résultats, l'"acquis de croissance" - c'est-à-dire le niveau que le PIB atteindrait à la fin de l'année si la croissance restait nulle au cours du prochain semestre - était au 30 juin de 1,1%, au lieu du 1% initialement prévu.

Pour l'instant, l'activité sur le territoire française semble mieux résister que celle de ses voisins. En Europe, les craintes de récession se multiplient de l'autre côté du Rhin après une fin d'année très difficile pour le moteur industriel allemand et un premier semestre décevant. L'économie allemande s'est légèrement contractée au deuxième trimestre, avec un recul de 0,1% du PIB par rapport aux trois mois précédents, freiné par les moindres performances de son économie extérieure. En Italie, la situation économique est guère meilleure. Après une "récession technique" au second semestre 2018 (avec un recul de 0,1% sur les deux trimestres), l'Italie a connu une croissance nulle de son PIB sur les six premiers mois de 2019 alors que la péninsule est encore plongée dans une crise politique majeure.

La demande intérieure booste la croissance

L'économie tricolore a été dopée par ses moteurs traditionnels. Dans le détail, la demande intérieure a contribué à hauteur de 0,4 point de la valeur ajoutée au cours du second trimestre. Si les dépenses de consommation des ménages ont marqué le pas (0,2% au T2 contre 0,3% au T1), l'investissement est reparti à la hausse.

Selon l'organisme basé à Montrouge, la consommation des Français a reculé dans l'alimentaire et les biens manufacturés. Les achats de services ont quant à eux progressé de 0,5%, soit le même rythme qu'au trimestre précédent.

Les économistes expliquent que le revenu disponible des ménages a ralenti en grande partie par contrecoup des primes exceptionnelles versées par certaines entreprises au premier trimestre à la suite de la crise des "gilets jaunes".

"Les prestations sociales en espèces ralentissent également (+0,3 % après +1,0 %) après la mise en place au premier trimestre des mesures sur la prime d'activité. Les cotisations sociales à la charge des ménages croissent à nouveau (+0,4 % après -0,3 %) après l'entrée en vigueur au trimestre précédent de l'exonération de cotisations à la charge des salariés sur les heures supplémentaire", souligne l'Insee.

Pour le mois de juillet, les chiffres de la consommation marquent une progression. Les dépenses des ménages français en biens ont rebondi de 0,4% laissant entrevoir une accélération de la consommation.

Du côté des investissements, ils ont particulièrement bondi chez les ménages passant de 0,1% à 0,8% entre les deux premiers trimestres de l'année. Les administrations publiques ont également dopé leurs dépenses d'investissement entre avril et juin tout comme les entreprises non financières.

L'épargne en baisse

Beaucoup d'économistes avaient des doutes sur les comportements de consommation et d'épargne des Français sur la première partie de l'année. Lors d'un point presse au mois de juin, le responsable du département de la conjoncture à l'organisme en charge des statistiques publiques, Julien Pouget, s'interrogeait.

"Comment les gains de pouvoir d'achat vont se transmettre à la consommation plutôt que vers l'épargne ? En France, les mesures d'urgence ont contribué à faire progresser le pouvoir d'achat. C'est une progression assez vive avec la deuxième tranche de réduction de la taxe d'habitation qui a lieu en fin d'année. L'inflation reste contenue. Le pouvoir d'achat progresserait de 2,3% sur l'année, cela représente 1,8% par unité de consommation. C'est le chiffre le plus élevé depuis douze ans."

Les derniers chiffres fournis ce jeudi matin indiquent que le taux d'épargne des Français a reculé de 0,4 point entre fin mars et fin juin après avoir atteint un pic à 15,3% au cours du premier trimestre. La défiance et les craintes des Français semblent s'apaiser après une fin d'année tumultueuse.

Le commerce extérieur ne pèse plus sur la croissance

Souvent considéré comme un point noir de l'économie hexagonale, le commerce extérieur a contribué de manière légèrement positive au PIB (0,1 point) au cours du second trimestre après avoir plombé l'activité entre janvier et mars (-0,3 point).

Les importations ont reculé de 0,2% entre avril et juin après avoir bondi en début d'année (1,1%). Dans le même temps, les exportations ont stagné en rythme après avoir été dynamiques en fin d'année 2018 (1,8%) et atones entre janvier et mars (0,1%). Les variations de stocks, enfin, ont pesé

négativement sur l'activité, amputant la croissance de 0,2 point de PIB après l'avoir dopé de 0,3 point lors du premier trimestre.

Le taux de marge des entreprises se redresse

Sans surprise, le taux de marge des entreprises a progressé à 33,1% contre 32,6% précédemment. "Au premier trimestre, la hausse était due au cumul du versement du CICE au titre de 2018 et de sa transformation en 2019 en exonération de cotisations" signale l'Insee. elle avait été tempérée par la hausse des salaires, dynamisée temporairement par les primes exceptionnelles. Au deuxième trimestre, la masse salariale augmente moins vite et le taux de marge poursuit donc sa progression".

Malgré ces nouvelles favorables pour les entrepreneurs, l'environnement international est loin d'être porteur. La perspective d'un Brexit sans accord défendue avec force par le Premier ministre Boris Johnson plongent à nouveau un bon nombre de dirigeants et d'investisseurs dans l'incertitude. La suspension des activités au parlement britannique pourrait envenimer la situation déjà chaotique de l'autre côté de la Manche alors que l'exaspération dans les milieux d'affaires ne cesse de grandir.

INTERNATIONAL

EUROPE

UE : Travailleurs détachés : marché de dupes entre Européens — 26 août 2019 Libération

Pour mieux encadrer les droits des travailleurs dans l'UE, une nouvelle institution va voir le jour : l'Autorité européenne du travail. Mais beaucoup doutent de son efficacité, car elle n'aura pas de pouvoir coercitif.

Cette enquête a été réalisée par Augustine Passilly, dans le cadre du projet Lies (Leurres, illusions, énigmes, simulacres), le magazine école de la 40e promotion de l'Institut pratique de journalisme de Paris-Dauphine.

Autriche, terre de cash qui veut le rester AFP | 26/08/2019,

Très attachés comme les Allemands au paiement en espèces, les Autrichiens envisagent d'inscrire dans la constitution le droit de payer en liquide.

C'est un incontournable des restaurants autrichiens, au même titre que le Schnitzel ou l'Apfelstrudel : le paiement en espèces fait de la résistance dans une des économies les plus prospères d'Europe, qui envisage même d'en faire un droit constitutionnel. A l'heure des monnaies virtuelles et des règlements par smartphone, le projet peut sembler anachronique : graver dans la constitution le droit de payer en liquide.

C'est pourtant ce qu'a proposé ce mois-ci le parti conservateur ÖVP de l'ex-chancelier Sebastian Kurz, en campagne pour sa réélection aux législatives prévues fin septembre : "pouvoir utiliser de l'argent liquide est une condition de base d'une existence autonome", a lancé l'ancien chef de gouvernement âgé de 32 ans.

Loin d'être reçue avec scepticisme, sa proposition a permis au parti d'extrême-droite FPÖ, qui a gouverné avec l'ÖVP jusqu'en mai, de rappeler qu'il avait été le premier à déposer un amendement constitutionnel pour protéger le paiement en espèces. Les sociaux-démocrates ont surenchéri en réclamant plus de distributeurs dans les campagnes et l'abolition des frais de retrait que certains opérateurs imposent.

Mais les aficionados du cash ne se cantonnent pas aux zones rurales. A Vienne, capitale et destination touristique prisée, nombreux sont les commerces, cafés et restaurants à refuser les paiements par carte.

"En Autriche, les mentalités changent lentement", explique Victoria, la trentaine, employée d'un restaurant du centre-ville, "Weinschenke", qui sert des hamburgers à une clientèle branchée tout en affichant dès l'entrée que l'établissement n'accepte "que les espèces". Pour les pourboires, un rituel très codifié en Autriche, "le liquide c'est mieux que la carte", argumente-t-elle. La jeune femme dit elle-même préférer payer en euros sonnants et trébuchants "qui ne laissent pas de trace".

Sphère privée

Selon le professeur de droit financier Werner Doralt, les Autrichiens sont particulièrement attachés à la protection de leur vie privée.

"Si je fais mes courses et qu'on enregistre exactement (via le paiement par carte, ndlr) la quantité d'alcool que j'achète, c'est une ingérence dans ma sphère privée", estime ce professeur émérite de l'Université de Vienne.

Selon une étude de la Banque centrale européenne, 67% de la valeur totale des achats réglés en point de vente en Autriche en 2016 l'ont été en liquide, contre 27% aux Pays-Bas. Même en Allemagne, autre pays où le cash est roi, ce taux n'était que de 55%.

Spécialiste en psychologie économique, l'universitaire Erich Kirchler, avance l'idée qu'Autrichiens et Allemands, du fait de leur expérience des régimes autoritaires, ont une conscience plus aiguë de la menace que représente l'Etat lorsqu'il devient tout-puissant. "Dans de telles circonstances, l'efficacité des institutions publiques devient un danger", explique-t-il.

La théorie trouve un écho chez Philipp Klos, propriétaire d'un café-restaurant dans un arrondissement central de Vienne. Militant du cash, il voit dans l'argent liquide une condition sine qua non de sa "liberté", explique-t-il.

Sur les menus de son établissement, un paragraphe est consacré à la défense des espèces: "Sans cash, nous devenons totalement vulnérables. Un Etat totalitaire aurait un pouvoir illimité sur nous", peut-on lire.

Schillings sous le matelas

Selon un récent sondage effectué par la banque ING dans 13 pays européens, ainsi qu'en Australie et aux Etats-Unis, les Autrichiens étaient les plus réticents à l'idée d'abandonner les paiements en liquide. Cette perspective n'était jugée acceptable que par 10% d'entre eux, comparé à une moyenne de 22% dans les autres pays européens interrogés.

Autre preuve de cet attachement immémorial : presque 18 ans après la mise en circulation de l'euro, de nombreux Autrichiens continuent de découvrir chez eux des schillings, l'ancienne devise nationale. L'Autriche fait partie de la poignée d'Etats de la zone euro qui continuent d'échanger ces vieux schillings en euros. Jusqu'à cette année, un bus de la Banque centrale nationale circulait même à travers le pays durant l'été pour offrir ce service de change. Près de 19 millions de schillings (1,38 million d'euros) ont été collectés cette année.

Pour autant, sanctuariser le paiement en espèce dans la Constitution, comme le souhaitent les conservateurs, n'aurait qu'une dimension symbolique, ont fait valoir des spécialistes : l'Autriche est membre de la zone euro où c'est la BCE qui a le dernier mot en matière de politique monétaire.

Allemagne, le moral des entrepreneurs au plus bas depuis 7 ans AFP | 26/08/2019,

Le moral des entrepreneurs allemands s'est dégradé plus fortement que prévu en août pour tomber à son plus bas niveau depuis novembre 2012. Une donnée qui confirme que la première économie d'Europe s'oriente vers une récession.

Le spectre d'une récession grandit outre-Rhin. Le moral des entrepreneurs allemands a poursuivi en août sa baisse pour atteindre son plus bas niveau depuis novembre 2012 sur fond de ralentissement économique et de guerre commerciale, selon le baromètre Ifo publié lundi. Ressortant à 94,3 points, contre 95,8 le mois précédent (revu à la hausse de 0,1 point), cet indicateur qui donne un avant-goût de l'activité économique est basé sur un sondage mensuel effectué auprès d'environ 9.000 entreprises allemandes.

"Les signes d'une récession en Allemagne se multiplient", note Clemens Fuest, président de l'institut munichois, cité dans un communiqué, au moment où le débat sur des mesures gouvernementales de soutien à l'économie enfle à Berlin. L'indice Ifo recule pour tous les secteurs de l'économie allemande, notamment l'industrie, poursuivant son déclin, et les services.

Conjoncture mondiale en berne

"La conjoncture mondiale en berne, la menace d'un Brexit chaotique autour d'Halloween et l'escalade des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine sont un fardeau pour l'industrie allemande", pilier de la première économie européenne, note Klaus Borger, économiste chez la banque KfW. Selon la Bundesbank, l'économie allemande pourrait entrer en récession au troisième

trimestre sous l'effet d'une "nette contraction" de la production industrielle, a-t-elle averti la semaine passée.

"La baisse (de l'indice Ifo) pour le secteur manufacturier ne s'arrête pas" et "un pessimisme similaire a été observé la dernière fois pendant l'année de crise 2009", note M. Fuest. "Surtout, à court terme, il y a très peu d'espoir pour un rebond", juge Carsten Brzeski, économiste chez ING, après ce baromètre Ifo "horrible".

Les entrepreneurs évaluent la situation actuelle moins bonne qu'un mois auparavant : cette donnée, une des composantes du baromètre Ifo, recule de 2,3 points à 97,3. La composante mesurant les attentes a baissé à 91,3 points contre 92,1 en juillet et 94,0 en juin.

L'ISF en Allemagne ? "Au secours les communistes arrivent !" 27/08/2019 –

DIE TAGESZEITUNG – BERLIN

taz die tageszeitung
dienstag 27. august 2019
CDU und AfD: So nah und doch so fern
Der sächsische Regierungschef Michael Kretschmer (CDU) will auf gar keinen Fall mit den Rechtspopulisten koalieren. Aber wie tickt seine Partei? Über die Risiken eines deutschen Tabubruchs 4–5
„Der Schleim ist unser Freund"
Eine trans Frau greift auf logopädische Hilfe zurück, um ihre Stimme zu „feminisieren". Die taz hat sie begleitet 13
VERBOTEN
#Vermögenssteuer
19.299
Hilfe, die Kommunisten kommen!
„Die Linke brennt die Stadt nieder"
„Durch Neiddebatten und Enteignungsfantasien plant die SPD offensichtlich eine Anbiederung an die Linkspartei"
Ein Gespenst geht um in Berlin – es heißt: Mietendeckel und Vermögensteuer. Die Presse verfällt in Panik, die taz schaut sich die Vorschläge von Berlins Wohnungssenatorin Katrin Lompscher und von SPD-Vorstand Thorsten Schäfer-Gümbel genau an
2, 6, 14, 21
Nur das zweitbeste Instrument

Une de la TAZ

Le projet du SPD de réintroduire l'impôt sur la fortune (ISF) est une initiative minimale face au creusement dramatique des inégalités dans le pays, juge ce quotidien de gauche.

Un fantôme hante l'Allemagne, ironise à la une die tageszeitung (taz). Il a pour nom : ISF et plafonnement des loyers." La presse économique s'alarme que le SPD relance la "lutte des classes" (Handelsblatt) en proposant de taxer les "super-riches" (multimillionnaires et milliardaires) pour faire rentrer dix milliards d'euros par an dans les caisses de l'État. Le quotidien berlinois de gauche juge quant à lui utile d'y regarder de plus près, avant de fantasmer que "les communistes arrivent !" pour ressusciter la RDA. Comme le soupçonnent les libéraux (FDP) et les conservateurs (CDU).

Comparé aux Pays-Bas, à la France ou à l'Espagne, les inégalités de patrimoine sont immenses en Allemagne, explique le journal : "les 1 % les plus riches possèdent un tiers de la fortune nationale e t les 40 % des couches sociales inférieures n'ont rien. […]

On devient riche non par les revenus du travail mais par la perception de loyers ou de dividendes." Ainsi se comprend la volonté de la ville de Berlin de plafonner les loyers pour rendre le logement abordable dans la capitale – c'est tout simplement "une politique de gauche", écrit la taz.

Mais il ne faut pas s'arrêter là, poursuit le journal : sachant que 400 milliards d'euros se transmettent chaque année par héritage, le meilleur moyen d'empêcher que les inégalités ne se creusent serait de taxer les successions. "C'est là que se joue la fracture dans la société allemande", pointe le journal. Néanmoins, l'ISF serait un premier pas et, "après tant d'hésitations, il faut saluer que le SPD parle de nouveau de 'redistribution'".

Reste que la direction actuelle du parti n'est là qu'à titre intérimaire. Un nouveau tandem dirigeant sera élu au congrès de début décembre.

UE : Le chômage en Europe au plus bas depuis l'an 2000. . 30/08/2019 AFP/la Tribune

Le taux de chômage est resté stable à 6,3% au mois de juillet dans l'Union européenne. S'il a atteint son plus bas niveau depuis 19 ans, cette stabilisation illustre un net ralentissement de l'économie du Vieux continent après plusieurs mois consécutifs de baisse du chômage.

L'embellie se maintient pour le marché de l'emploi européen. Selon les derniers chiffres communiqués par le service de statistiques Eurostat ce vendredi 30 août, le taux de chômage sur le Vieux continent s'est établi à 6,3% en moyenne au sens du Bureau international du travail (BIT) en juillet dernier. Il est resté stable par rapport au mois de juin et en diminution par rapport à juillet 2018 (6,8%). C'est le niveau le plus faible enregistré depuis le début de la mise en place de la série sur le chômage en 2000.

Du côté de la zone euro (19 États-membres), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 7,5% au même niveau qu'en juin. Les statisticiens de la Commission européenne évaluent que 15,6 millions de personnes étaient au chômage en juillet sur l'ensemble du continent. Malgré le ralentissement de l'économie dans la zone monétaire et la multiplication des craintes de récession des deux côtés de l'Atlantique, le taux de chômage se porte bien. Plusieurs signaux comme la stabilisation de la baisse depuis mai dernier marque néanmoins un coup de frein des créations d'emplois.

Outre le chômage, la Commission européenne a maintenu ses prévisions de croissance pour 2019 et 2020 à 1,4% et 1,6% mais en net retrait par rapport à 2018 (1,9% et 2%). L'économie allemande s'est contractée au deuxième trimestre en raison d'une chute des exportations, conséquence de la dégradation de la demande étrangère et de la montée des barrières douanières, montrent les statistiques publiées en début de semaine. Le produit intérieur brut (PIB) de la première économie européenne a reculé de 0,1% après une croissance de 0,4% sur les trois premiers mois de l'année, a précisé Destatis, l'institut fédéral de la statistique.

Des disparités toujours criantes depuis la crise financière

Plus de dix ans après la crise financière, les disparités sur le front du chômage sont encore criantes à l'échelle de l'Union européenne à 28. Parmi les États intégrés à l'UE, la République Tchèque affiche le ratio le plus faible (2,1%). Elle est suivie de l'Allemagne (3%) et de la Pologne.

À l'opposé, la Grèce connaît encore un chômage spectaculaire à 17,2% après des années de marasme économique et d'austérité budgétaire. Elle est suivie de l'Espagne (13,9%) et de l'Italie (9,9%). La France arrive en quatrième position des pays qui enregistrent les plus mauvais chiffres. En Italie, le taux de chômage a augmenté de 0,1 point en juillet pour atteindre 9,9% selon les chiffres diffusés par l'institut Istat ce vendredi.

Le contraste entre l'Europe du Sud et le Nord de l'Europe demeure particulièrement marqué. Le taux de chômage, même s'il demeure un indicateur relativement fiable pour faire des comparaisons entre les pays et dans le temps, ne permet pas de mesurer la qualité des emplois pourvus. La multiplication des contrats courts ou des contrats "zéro heures" comme en Allemagne ou au Royaume-Uni favorise la précarisation de l'emploi et la polarisation du marché du travail dans ces pays.

Sur un an, le chômage a diminué dans une grande majorité de pays (25) alors qu'il a augmenté au Luxembourg (5,6% à 5,7%) en Lituanie (de 6,1% à 6,4%) et en Suède (de 6,3% à 6,8%). L'office de statistiques note que "les baisses les plus marquées ont été observées en Grèce (de 19,4% à 17,2% entre mai 2018 et mai 2019), en Croatie (de 8,4% à 7,1%), à Chypre (de 8,3% à 7,0%)".

Persistance du chômage des jeunes

En dépit de cette baisse, le chômage des jeunes demeure un point noir de l'économie européenne. En juillet dernier, 3,2 millions de jeunes au chômage ont été recensés par les services de statistiques de la Commission européenne. Au total, le taux de chômage pour les jeunes s'est établi à 14,3% dans l'Union européenne à 28. Là encore, des écarts frappants subsistent entre les différents États. Les taux les plus bas ont été enregistrés en Allemagne (5,6%, aux Pays-Bas (6,7%) ou en République Tchèque. À l'inverse, le taux de chômage culmine à près de 40% (39,6% au premier trimestre 2019) pour les jeunes Grecs, 32,1% en Espagne et 28,9% en Italie. Dans ce dernier pays, le chômage des jeunes est particulièrement endémique et cela ne devrait pas s'arranger: la troisième économie de la zone euro se porte mal. De fait, après une "récession technique" au second semestre 2018 (recul de 0,1% sur les deux trimestres), l'Italie a connu une croissance nulle de son Produit intérieur brut (PIB) sur les six premiers mois de 2019.

SOCIAL

La CFDT et dix-huit autres organisations réclament des mesures d'urgence sociale. 26/08/2019 Fig. Eco.

Reçu ce mardi par Édouard Philippe, le collectif veut peser sur le budget 2020 en cours de finalisation.

Ils attendaient l'invitation depuis le mois de juin lorsqu'ils avaient interpellé le gouvernement, alors en plein lancement post-grand débat national de l'acte II du quinquennat, sur ses réformes trop timorées en matière sociale et environnementale. « Nous nous étions rappelés à son bon souvenir », explique Frédéric Sève, secrétaire national de la CFDT. À raison puisque le syndicat réformiste et dix-huit

autres organisations vont donc être reçus, ce mardi matin à Matignon, par Édouard Philippe. **Fondation Nicolas Hulot, ATD Quart Monde, Secours catholique, France Nature Environnement, CFTC… tous sont signataires du « Pacte pour le pouvoir de vivre »,** une liste de 66 propositions qui visent à remédier à la situation d'urgence écologique et sociale. Présenté pour la première fois en mars, ce pacte se veut une réponse immédiate à la détresse qui a engendré le mouvement des « gilets jaunes ».

« Une opération de déminage » : Martinez critique le revirement de Macron sur les retraites. 27 août 2019 Le Parisien

Selon le patron de la CGT, le revirement d'Emmanuel Macron sur l'instauration d'un âge pivot à 64 ans, est une « opération de communication qui marche très bien ».

Et si finalement l'instauration d'une retraite à taux plein à 64 ans était oubliée… Interrogé lundi soir sur la réforme des retraites à venir, Emmanuel Macron a indiqué sa préférence pour un calcul des droits à la retraite lié à la durée de cotisation plutôt qu'à l'âge de départ.

En clair : alors que les négociations avec les syndicats commencent la semaine prochaine, le président de la République ne soutient pas la mesure phare inscrite dans le rapport remis en juillet par Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites. Il prévoit un âge pivot à 64 ans, c'est-à-dire un système de décote pour ceux qui partiraient entre 62 ans -l'âge légal pour partir à la retraite- et 64 ans

Des déclarations qui ne sont que de la poudre aux yeux pour Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, qui appelle à une journée d'action le 24 septembre. Selon lui, rien ne change sur le fond.

Emmanuel Macron a indiqué lundi soir sa préférence pour un calcul des droits à la retraite en fonction de la durée de cotisation plutôt qu'en fonction de l'âge de départ. Qu'en pensez-vous ?

PHILIPPE MARTINEZ. Ces propos ne modifient en rien le projet du gouvernement ! Il a compris l'inquiétude des Français qui pensent qu'ils vont devoir travailler plus longtemps et partir plus tard en retraite. Il essaye donc de calmer le jeu. Au final, il ne fait que répéter les préconisations du haut-commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye et il va même un peu plus loin. Que dit-il ? Qu'il va falloir cotiser plus longtemps sans toucher à l'âge légal de départ en retraite. Avec le système actuel, les gens sont déjà obligés de travailler plus longtemps que l'âge légal pour bénéficier d'une pension à peu près acceptable. C'est ce qu'il a confirmé. Demain, si vous voulez une pension correcte, il faudra cotiser plus longtemps. Si on cotise plus longtemps, il faudra de toute façon travailler plus longtemps !

Ces propos ne sont donc pas, selon vous, le signe d'un adoucissement de l'exécutif sur le projet de réforme ?

Pas du tout ! Emmanuel Macron fait juste une opération de communication qui marche très bien. Il parle de « moderniser l'esprit de solidarité ». Mai il ne remet pas un seul instant en cause le système par points qui est central dans le projet de l'exécutif. Or, passer d'un régime par répartition (NDLR : le système actuel) à un régime par points, c'est changer en profondeur le système sur lequel sont calculées nos retraites. Sur le fond, rien n'est amélioré. Au contraire. Il a déjà sous-entendu qu'on puisse faire voter un allongement du nombre de trimestres nécessaires pour partir en retraite. On va peut-être avoir une mauvaise surprise dès octobre.

Mais Emmanuel Macron a néanmoins rouvert la porte des négociations… Ce n'est pas positif ?

Il dit aussi : « Il faut changer. » À la CGT, nous abordons la question des retraites de manière différente. Deux exemples. Il dit que, grâce à cette réforme, les femmes auront une meilleure retraite. Mais si on appliquait l'égalité salariale pendant la durée de temps de travail, il n'y aurait pas besoin ! Autre sujet : pourquoi proposer de calculer le montant de la retraite sur l'ensemble de la carrière ? Il y a des périodes d'inactivité, de chômage, de précarité et les salaires de début de carrière ne sont pas les mêmes qu'en fin de carrière…

Selon vous, l'ensemble des Français seront donc perdants…

Tout à fait. Ce discours, c'est une opération déminage qui a pour objectif d'entretenir une confusion dans l'esprit des Français. Entre l'âge légal, l'âge pivot, l'âge d'équilibre, ils finissent par s'y perdre. Il n'y en a qu'un qui compte : à quel âge puis-je partir à la retraite avec une pension qui me permette de vivre le plus dignement possible ?

Vous serez reçu à Matignon la semaine prochaine. Quel message ferez-vous passer à Édouard Philippe ?

Notre système de retraite fonctionne sur un principe de solidarité. Il faut donc mettre davantage de Français au travail et augmenter les salaires, ce qui ferait, de façon automatique, augmenter les cotisations et remplirait les caisses de la sécurité sociale et de notre régime de retraite. Il faudrait aussi contrôler davantage les fonds publics donnés aux entreprises et traiter la question des années d'étude. Comment prendre en compte l'allongement de la durée d'étude dans le calcul des droits à la retraite ? Voilà des questions essentielles.

Qu'attendez-vous de votre mobilisation le 24 septembre ?

Il y aura du monde ! Notre objectif est de conjuguer urgence sociale et urgence climatique. On arrivera à mobiliser davantage sur le climat que si les questions sociales sont résolues. Tout le monde rêve de manger bio, mais il y en a beaucoup qui rêvent de manger tout court !

Âge ou durée de cotisation, la nouvelle boîte de Pandore de la réforme des retraites.

27/08/2019 La Croix

Lundi 26 août, Emmanuel Macron s'est dit favorable à une solution basée sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge. Cela rouvre la question de l'âge de taux plein, alors que les négociations reprendront début septembre et que des débats citoyens doivent avoir lieu.

C'était l'un des points qui avaient mécontenté les partenaires sociaux même les moins hostiles à la réforme des retraites : l'âge du taux plein collectif. Dans ses préconisations rendues publiques mi-juillet, le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye, affichait sa préférence à un âge d'équilibre à 64 ans pour assurer la bonne santé financière du futur régime universel de retraites. Ceux qui partaient à la retraite avant 64 ans subissaient une décote et ceux après bénéficiaient d'une surcote.

Seulement « tout le monde ne commence pas à travailler au même âge au sein d'une même génération, argumente Frédéric Sève, chargé des retraites à la CFDT. Si vous commencez à 20 ans, à 64 ans vous avez cotisé pendant quarante-quatre ans, alors que si vous avez commencé à 24 ans, vous n'aurez cotisé que quarante ans. » Cet écart se reflète dans le niveau de pension et favorise ceux qui ont commencé tôt. Mais peut-être préféreraient-ils partir plus tôt que de cotiser plus ?

« Plus juste en termes de cotisations »

L'âge de taux plein collectif favorisé par le haut-commissaire ne laissait guère le choix : le départ se faisait à 64 ans, au risque de subir une décote avant. Au contraire, avec l'idée d'une durée de cotisation comme actuellement, le système est plus individualisé : si vous avez commencé tôt, vous pouvez partir tôt à condition d'avoir cotisé assez longtemps.

C'est également l'option qu'a défendue Emmanuel Macron lundi 26 août au soir sur France 2 : « Pour que ce soit juste en termes de cotisations (…), je préfère qu'on trouve un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge ». Exit donc les 64 ans et retour aux trimestres cotisés ? « Les deux possibilités existaient déjà dans le rapport de Jean-Paul Delevoye, tempère Laurent Pietraszewski, député LREM du Nord et coordinateur des parlementaires « ambassadeurs retraite ». La notion de durée était gardée pour le minimum contributif, les carrières longues, et la prise en compte de la pénibilité. »

« Un pavé dans une mare assez trouble »

Pour Catherine Perret, en charge des retraites à la CGT, c'est blanc bonnet et bonnet blanc. « Cette communication à la veille de l'université d'été du Medef démontre juste à quel point le gouvernement essaye de brouiller les pistes, analyse-t-elle. Quand on sait que les jeunes trouvent un emploi stable autour de 27 ans, imaginez devoir cotiser quarante-trois ans ! » Le syndicat, opposé à la réforme, appelle à un rassemblement le 24 septembre, trois jours après FO qui rejette également le projet.

À la CFDT, favorable à la réforme mais opposée à l'âge pivot collectif, on estime au contraire que les déclarations d'Emmanuel Macron vont « dans le bon sens et montrent que la discussion est ouverte, mais nous verrons comment cela se concrétise ».

Il faut se souvenir que la CFDT est en effet favorable de longue date à un régime universel. Elle est même l'une des rares organisations syndicales à soutenir dans son principe cette promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Et elle ne compte pas laisser passer sa chance de peser

En réalité, « ces annonces jettent un pavé dans une mare déjà assez trouble » résume Éric Chevée, vice-président de la CPME, l'organisation patronale des petites et moyennes entreprises.

Partir à 64 ans, 67 ans ou 68 ans

La grande inconnue porte sur l'annulation de la décote. Jusqu'à présent, il fallait attendre 67 ans pour partir sans décote, si le nombre de trimestres n'était pas atteint. Dans la proposition de Jean-Paul Delevoye, cet âge du taux plein était ramené à 64 ans collectivement.

Avec une formule par durée de cotisation, l'âge de taux plein sera-t-il fixé par la durée de cotisation ? Prenons un travailleur qui débute à 25 ans et doit valider 43 ans. Dans le système actuel, il peut partir un an plus tôt que prévu (67 ans contre 68 ans) sans malus, même si sa pension tient compte d'un prorata du nombre de trimestres manquants.

D'après le rapport Delevoye, il pourrait partir à 64 ans dans le nouveau système, sans malus, mais là encore avec une pension moins élevée car il aura travaillé moins longtemps et donc cumulé moins de points. Si cet âge pivot disparaît, devra-t-il obligatoirement valider 43 ans pour ne pas avoir de décote ? Devra-t-il attendre 68 ans pour partir sans malus ?

Considérer le taux de remplacement

En fait, un système à points rend possible une troisième voie. « Ni âge ni durée, on peut considérer le taux de remplacement, et ouvrir les droits à la retraite quand votre pension va couvrir 70 % de vos salaires précédents par exemple », explique Frédéric Sève.

Ce débat autour du taux plein vient se rajouter sur la table déjà bien chargée des négociations. Elles reprennent la semaine prochaine, avec des rencontres des partenaires sociaux à Matignon. Des débats citoyens doivent aussi être organisés à l'automne.

Les autres points de discussion

Si le rapport présenté en juillet par Jean-Paul Delevoye a tracé les grandes lignes du futur système de retraite universel à points, bien des sujets restent à éclaircir et à affiner : les pensions de réversion, la prise en compte de la pénibilité, les cotisations des indépendants, etc.

Sur la question de l'alignement public-privé, qui doit tenir compte des spécificités des métiers difficiles et des primes, Emmanuel Macron a reconnu qu'« il y a certaines professions qui – si on fait les choses mécaniquement – seraient lésées : infirmières, aides-soignants, enseignants… ».

Enfin, la gouvernance et la structure même de la future caisse nationale de retraite doivent être tranchées.

Retraites : durée de cotisation ou âge pivot, les gagnants et les perdants des deux options. 28 août 2019 Les échos

Le maintien d'une durée de cotisation plutôt que l'introduction d'un âge pivot de 64 ans dans le futur régime de retraite universel favoriserait les personnes ayant commencé à travailler jeune. En revanche, les cadres et les personnes ayant eu des carrières entrecoupées de périodes d'inactivité seraient pénalisés.

Introduction d'un âge « pivot » à 64 ans ou maintien d'une durée minimum de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein. Pour l'équilibre financier à long terme du futur système universel de retraite par point , cela ne changera pas forcément beaucoup de choses. Dans les deux cas, ceux qui n'ont pas l'âge requis ou qui n'ont pas suffisamment cotisé subissent une décote, ce qui incite à prolonger son activité. En moyenne, les Français partent déjà à la retraite à 63,4 ans en moyenne, hors dispositifs de départs anticipés.

Mais selon la solution retenue par l'exécutif, certaines professions ou certains profils de carrière vont y gagner. Et évidemment, d'autres vont y perdre.

Pour les personnes ayant commencé à travailler tôt, Emmanuel Macron a expliqué lundi soir que fixer un âge pivot à 64 ans, plutôt qu'une durée minimum de cotisation, était « profondément injuste ». Ce n'est pas faux. Si l'on prend le système en vigueur, un Français ayant débuté dans la vie active à 20 ans pourrait partir à la retraite à taux plein à 63 ans en 2035, c'est-à-dire après 43 années de cotisations (durée prévue à terme par la réforme Touraine). Et un peu plus tôt avant cette échéance. Si l'âge de la retraite à taux plein était fixé à 64 ans, comme l'a proposé en juillet le rapport Delevoye , cette personne devrait travailler une année de plus en 2035. Pour ceux qui ont commencé à travailler jeune, souvent des personnes peu diplômées et qui exercent des métiers moins rémunérateurs, l'abandon de l'âge « pivot », s'il se confirme, est donc une bonne nouvelle.

Les cadres, grands perdants

Ce n'est pas le cas de ceux qui font des études longues. Par exemple, les cadres. Ils seraient perdants en cas de maintien d'une durée minimum de cotisation pour le taux plein. Un cadre qui a commencé à travailler à 23 ans devait toucher sa retraite à taux plein à 64 ans avec la réforme prévue initialement. Si l'âge « pivot » est enterré et que l'on revient à la durée de cotisation, alors ce cadre partira à la retraite à 66 ans, soit après 43 années de cotisations. Un expert nuance néanmoins ce constat, soulignant que les étudiants valident de plus en plus de trimestres, via les stages et les jobs d'été.

Les carrières hachées, autres défavorisées

Par ailleurs, les personnes ayant eu des carrières hachées seraient, elles aussi, défavorisées dans le cas où le schéma évoqué lundi soir par Emmanuel Macron serait retenu. En cas d'abandon de l'âge « pivot » dans le futur système de retraite, elles ne partiraient plus à la retraite à taux plein à 64 ans mais plus tard puisqu'il leur faudrait cotiser plus longtemps. Par exemple, un Français ayant commencé à travailler à 21 ans, mais qui a connu trois années d'inactivité dans sa carrière, ne pourrait partir à la retraite qu'à 67 ans pour la toucher à taux plein avec une durée de cotisation de 43 ans.

Les femmes, qui ont en moyenne davantage d'interruptions de carrière, seraient en première ligne. Aujourd'hui, environ une salariée sur cinq doit attendre l'âge d'annulation de la décote pour pouvoir partir avec le taux plein. Cet âge qui était de 65 ans est porté progressivement à 67 ans par la réforme Sarkozy de 2010. Le maintien d'une durée minimum de cotisations pourrait d'ailleurs remettre ce dossier sur la table des négociations, les syndicats demandant l'abaissement de ce seuil de 67 ans

SANTE-SECURITE

Les mastodontes de l'industrie pharmaceutique organisent la pénurie de médicaments. 26 août 2019 L'Humanité/France TV Info

Flux tendu et sous-traitance en cascade, la stratégie financière des laboratoires entraîne des accidents de production et de distribution.

Depuis une dizaine d'années, les pénuries de médicaments sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus longues. Une vingtaine de médecins et professeurs hospitaliers ont sonné l'alarme en publiant une tribune dans Le JDD, mi-août, elle tire la sonnette d'alarme sur la pénurie de médicaments qui guette dans les hôpitaux : « 868 signalements de tensions ou de ruptures d'approvisionnement » recensés en 2018, « vingt fois plus » qu'il y a dix ans, s'inquiètent les signataires. Une situation alarmante qui fait écho à la crise sociale inédite que traverse le secteur.

Crise des opiacés aux Etats-Unis : le groupe pharmaceutique Johnson & Johnson condamné à payer 572 millions de dollars à l'Oklahoma

C'est le premier groupe pharmaceutique à être jugé aux Etats-Unis pour la crise des opiacés. Johnson & Johnson est condamné à payer 572 millions de dollars (515 millions d'euros) à l'Etat de l'Oklahoma, qui réclamait 17 milliards de dollars de dommages intérêts.

Travail : l'absentéisme à la hausse en 2018 AFP- 26 août 2019

L'absentéisme au travail a augmenté de 3,6% en moyenne en 2018. Depuis 2014, il est en hausse de 16%.
Les Français seraient de plus en plus absents au travail.
C'est ce qui ressort du rapport annuel publié par Gras Savoye Willis Tower Watson. Le taux d'absentéisme est monté, en France, de 3,6% entre l'année 2017 et 2018. Un chiffre qui a augmenté de 16% entre 2014 et 2018.

Tous les salariés sont concernés, note l'étude, même si les 30-49 ans sortent particulièrement du lot. Le nombre de travailleurs ayant posé au moins un arrêt dans l'année est en hausse de 8%. La durée moyenne annuelle a également progressé de 8% sur cette période. Les femmes sont les plus

concernées par l'absentéisme, deux fois plus que les autres salariés. Une disproportion logique, puisque cette statistique comprend les arrêts de travail lié aux grossesses.

Des chiffres à mettre en relation avec la dégradation des conditions de travail, observée par le Centre d'études de l'emploi et du travail et par la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques en 2017. Les deux instituts pointaient une dégradation progressive de la qualité de vie au travail en France, qui peut générer des risques psychosociaux.

Perte de sens du salarié

L'étude explique que cette dégradation génère une démotivation des salariés : "c'est la perte de sens du salarié pour son travail qui fait encore grimper les chiffres. Or, quand un salarié n'est plus motivé, il est moins enclin à venir travailler s'il a 38 de fièvre."

Autre problème pointé, la situation sociale et familiale de certains salariés, notamment les "aidants", des personnes ayant un proche malade, âgé ou handicapé, à charge. Ces cas représentent 15 à 20 % des salariés, et sont ceux qui sont le plus fréquemment en arrêt maladie.

L'absentéisme peut être rattaché au climat social

Ainsi, à travers ces premiers constats, il est possible de dresser le portrait-robot du salarié le plus souvent absent au travail. Le taux d'absentéisme des femmes est légèrement plus élevé que celui des hommes, en raison très largement des arrêts maladie liés aux grossesses, mais aussi car elles sont plus nombreuses à être à la tête d'une famille monoparentale. Côté catégorie d'âge, les plus de 50 ans sont les plus absents (5,5%) et les non-cadres (5%) le sont plus que les cadres (1,9%). À noter que les jeunes salariés (-30 ans) sont les bons élèves sur le sujet et ont un taux d'absentéisme inférieur à 2%.

En affinant le portrait-robot, on apprend que les professions les plus visées par l'absentéisme sont celles du domaine de la santé, du transport ainsi que du commerce et des services, avec de fortes croissances de taux sur les quatre années concernées.
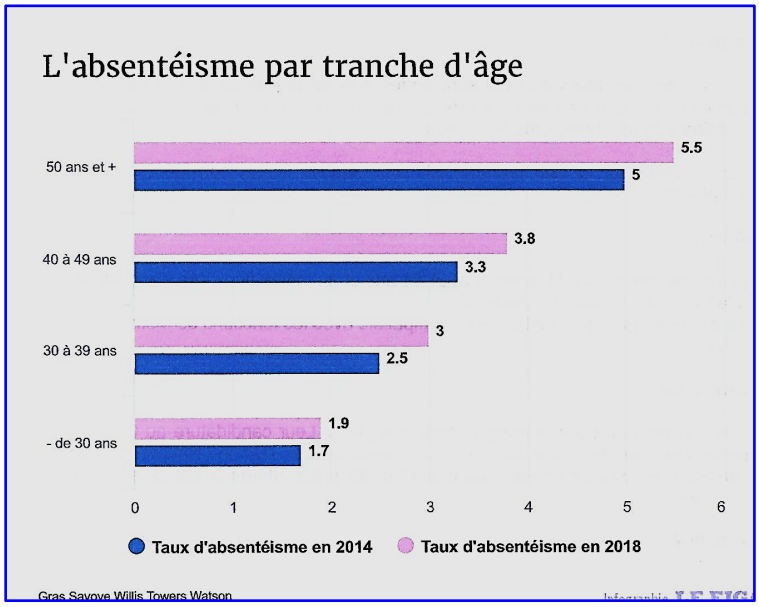
«Pour la santé, toujours dans le secteur privé, nous parlons d'établissements ou la majorité des salariés sont des femmes, où les phénomènes décrits précédemment peuvent jouer, reprend Julien Vignoli. Ajoutons à cela le stress et l'investissement professionnel et humain très fort dans ce secteur, et l'absentéisme y est fort». Il cite en guise d'exemple la situation actuelle des urgences, en crise depuis plus de cinq mois.